

Atlas de la Biodiversité Communautaire Commentry-Montmarault-Néris

Rendu technique



En partenariat avec :



Projet financé par :



2024

SOMMAIRE

I.	Contexte du projet	3
1.	Origine du projet	3
2.	Gouvernance	4
3.	Animation de l'ABC	5
II.	Connaissances naturalistes du territoire	5
1.	Un outil à destination du grand public	5
2.	Conventions d'échanges de données	5
3.	Protection des données sensibles.....	5
4.	Validation des données	6
5.	Vérification des données.....	6
6.	Prospections complémentaires	6
7.	Synthèse des connaissances.....	7
III.	Sensibilisation et participation des publics	8
1.	Communication autour du projet	8
2.	Bilan des actions.....	9
3.	Les sorties grand public	12
4.	Jeunes publics	12
5.	Les marathons naturalistes	13
6.	Chantiers nature	13
IV.	Grands enjeux biodiversité du territoire.....	14
1.	Forêts anciennes et trames de vieux bois	14
2.	Maillage bocager.....	15
3.	Têtes de bassins versants	17
4.	Milieus thermophiles	18
5.	Un patrimoine bâti et historique exceptionnel.....	20
6.	Un patrimoine fruitier à conserver	21
V.	Orientations d'actions.....	21
1.	Actions de préservation et d'amélioration des connaissances in-situ	21
2.	Meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité du territoire dans les politiques d'aménagement.....	22
3.	Actions de sensibilisation et de communication.....	23
4.	Déploiement local de dispositifs régionaux et politiques nationales en faveur de la biodiversité	23
5.	Démarches d'animation territoriale concertée avec l'ensemble des acteurs locaux	24
VI.	CONCLUSION.....	25

I. Contexte du projet

1. Origine du projet

Engagée dans plusieurs programmes et politiques d'aménagement et de développement durable, la Communauté de communes Commeny-Montmarault-Néris envisage la définition d'un projet de territoire partagé par l'ensemble de ses habitants et de ses acteurs locaux et reflet de ses richesses patrimoniales à connaître, préserver et valoriser.

Elle s'investit tout d'abord dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), document cadre de planification du développement urbain, coordonné à l'échelle communautaire avec les enjeux de préservation de la qualité de vie et des intérêts paysagers. A l'enquête publique en juin 2024, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) s'attache à la mise en valeur du passé et du riche patrimoine industriel du territoire, tout en prenant en compte sa dimension environnementale.

Dans le contexte du changement climatique, elle a également rédigé, en lien avec le Syndicat Départemental de l'Energie (SDE), un Plan Climat Air Energie du Territoire (PCAET), anticipant la perspective d'une nécessaire transition écologique et énergétique.

Sur un secteur où la ressource en eau s'avère aussi précieuse que fragile, elle a par ailleurs réfléchi au montage d'un Contrat Territorial (CT) sur le bassin versant OEil-Aumance, destiné à une préservation concertée des cours d'eau de tête de bassin, de leurs zones humides associées et de leur fonctionnalité écologique et hydrologique, eux qui rendent de précieux services écosystémiques en atténuant les effets de l'évolution du climat. Le projet est toutefois politiquement en stand-by.

Toutes ces démarches se heurtent néanmoins à une connaissance insuffisante du patrimoine naturel local et de ses enjeux de conservation, liés à la persistance d'un bocage encore bien préservé. La rédaction d'un ABC est donc arrivée à point nommé pour pallier ce déficit de connaissance, via une démarche participative faisant la part belle à la mobilisation éco-citoyenne et à l'appropriation des richesses patrimoniales par l'ensemble des publics et des acteurs locaux.



Carte n° 1 - Territoire communautaire concerné par l'ABC 2021-2023

2. Gouvernance

Une fois les premières bases du projet définies, un Comité de pilotage (COPIL) a été institué, regroupant des partenaires techniques, administratifs et financiers, des structures naturalistes régionales, des organismes spécialisés dans l'éducation à l'environnement, des représentants des conseillers pédagogiques, des acteurs locaux, des élus et usagers du territoire. Une réunion a été organisée à chaque premier semestre. Ces COPIL étaient l'occasion de faire un bilan des mois passés et de bien définir les orientations du projet pour ceux à venir.



Comité de pilotage 2021

3. Animation de l'ABC

Pour faire le lien entre la Communauté de communes et l'Office de tourisme, porteurs du projet, les membres du COPIL et le CEN Allier, il a été choisi de recruter pour chaque année un jeune en mission de service civique. Leurs rôles : animer le projet en préparant les rencontres, encadrer les sorties nature et événements avec le grand public, assurer l'accessibilité des supports créés et mis en ligne, valider les données participatives, etc. Maxime a assuré la mise en route de l'ABC en 2021 avant de laisser la place à Antoine en 2022, puis à Anthony en 2023.

II. Connaissances naturalistes du territoire

1. Un outil à destination du grand public

Afin de permettre à tout un chacun de participer à la connaissance et au référencement des éléments marquants du patrimoine naturel bocager (habitats et espèces), un outil cartographique de saisie en ligne a été créé lors du premier ABC 2018-2020 sur le Bocage bourbonnais et remis en libre accès pour l'ABC 2021-2023 sur Commeny Montmarault Nérès-les-Bains. Via une interface simple d'utilisation, chaque volontaire a eu la possibilité de localiser précisément toute espèce croisée dans un jardin ou lors d'une balade, ainsi que les habitats naturels. Une campagne de communication relais a permis de régulièrement rappeler l'existence de l'outil. Malgré cela, il n'a pas rencontré un franc succès et son utilisation est restée assez marginale. Cela s'explique pour deux raisons principales :

- Une difficulté d'utilisation exprimée par certaines personnes (outil assez technique, connexion faible sur une grande partie du territoire, bugs).
- L'existence de nombreux autres outils mis en place par d'autres sciences participatives, pour certaines thématiques (Un dragon dans mon jardin, inventaire des vers luisants), d'autres plus générales (Faune Auvergne, Visionature), sur lesquelles certaines personnes étaient habituées à déjà saisir leurs observations.

Cela n'aura pas eu d'incidence sur le résultat final puisqu'il a été possible de récupérer les données auprès de ces diverses enquêtes participatives pour la synthèse des connaissances du territoire.

2. Conventions d'échanges de données

L'un des objectifs de l'ABC est d'avoir une vision la plus précise possible de la richesse naturelle du territoire communautaire. Pour cela, des conventions d'échanges de données ont été signées avec d'autres structures œuvrant dans la connaissance du patrimoine naturel, notamment le collectif Faune Auvergne (78 % des données recueillies) et la Société française d'orchidophilie Auvergne (SFOA). L'ensemble des données récoltées par le grand public lors du projet leur sera retransmis afin de compléter leurs propres bases de données.

3. Protection des données sensibles

Le territoire de Commeny-Montmarault-Nérès accueille de nombreuses espèces rares ou à enjeux de préservation importants (grand-duc d'Europe, sonneur à ventre jaune...). L'outil cartographique étant ouvert à tous, et pour assurer la protection de ces espèces jugées « sensibles »,

il a été possible de mettre en place un filtre à partir d'une liste établie des dites-espèces permettant de ne pas faire apparaître ces données sur l'outil suite à leur localisation. Ainsi, toute donnée sensible a été stockée sur le serveur du CEN Allier et a été prise en compte dans ce rapport sans localisation précise afin d'assurer la tranquillité des espèces.

4. Validation des données

Toute donnée saisie sur l'outil en ligne est passée par une phase de validation afin d'éviter toute donnée aberrante dans les synthèses. Ce travail a été assuré par les services civiques en lien avec le CEN Allier. La validation permettait également de suivre l'élan participatif au jour le jour et d'adapter ainsi la communication du projet.

5. Vérification des données

Lors de l'étude des données recueillies sur l'outil de saisie en ligne, il est apparu que certaines pouvaient sembler intéressantes mais douteuses (espèce jamais observée dans l'Allier ou observée dans un milieu ne correspondant pas à son écologie). Lorsque cela a été possible, l'observateur a été contacté afin de pouvoir discuter des conditions d'observation et des critères utilisés pour l'identification. Dans le cas contraire, une prospection spécifique a été menée afin de valider ou non la donnée sur le terrain. Pour les données obtenues des autres sciences participatives, des prospections ont été menées sur des espèces précises, rares ou indicatrices de milieux intéressants, dont l'ancienneté de l'observation nécessitait une vérification. C'est le cas de la commune de Nérès-les-Bains par exemple, où une mégaphorbiaie très intéressante était ressortie lors d'une étude dans les années 2000. Une prospection spécifique a été menée afin de juger de l'évolution de ce milieu aujourd'hui presque disparu.

6. Prospections complémentaires

L'étude du territoire durant les premiers mois du projet a permis de cibler des sites intéressants pouvant nécessiter des prospections complémentaires pour en déterminer l'intérêt et les éventuels enjeux. D'autres ont pu être repérés au fil des rencontres et déplacements. Ainsi, des prospections ont notamment été mises en place sur les communes de Montvicq, Louroux-de-Beaune, Doyet, Nérès-les-Bains, Bézenet, Verneix et Saint-Angel. Enfin, des prospections faune-flore ont été conduites sur plusieurs communes sous-prospectées afin d'en enrichir les connaissances, sans cibler de sites particuliers.



Prospections à Montvicq

7. Synthèse des connaissances

Le tableau ci-après combine l'ensemble des données récoltées dans le cadre de l'ABC (historiques et récentes).

Tableau 1 - Synthèse des données naturalistes récoltées pour l'ABC

Taxons	Nombre d'espèces recensées	Nombre d'espèces à statut (listes rouges régionales)
<i>Mammifères</i>	45	2
<i>Oiseaux</i>	212	65
<i>Amphibiens</i>	14	1
<i>Reptiles</i>	12	0
<i>Insectes</i>	294	4
<i>Poissons</i>	36	0
<i>Flore</i>	1058	45
<i>Autres</i>	298	0
TOTAL	1969	117

Les contributions à la connaissance de la diversité naturelle du territoire se répartissent comme suit :

Tableau 2 - Liste et proportion des contributeurs aux données naturalistes

Sources	Total de données	Pourcentage
<i>Données réalisées dans le cadre de l'ABC</i>	1 292	1,4 %
<i>Observatoire Régional de la Biodiversité (Biodiv'AuRA)</i>	17 463	18,9 %
<i>Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) AuRA</i>	72 837	78,7 %
<i>Société Française d'Orchidophilie Auvergne (SFOA)</i>	48	0,1 %
<i>Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier (CEN Allier)</i>	862	0,9 %
TOTAL	92 502	100 %

Ces chiffres montrent bien l'importance du lien entre les structures pour réaliser un travail qualitatif sur les connaissances du territoire. Les données récoltées dans le cadre du projet d'ABC pour le grand public et la structure porteuse ne peuvent suffire sur un territoire aussi vaste.

L'ensemble de ces données est transmis à l'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB), directement en lien avec l'Inventaire Nationale du Patrimoine Naturel (INPN), tandis que celles spécifiques à la démarche participative ABC sont reversées sur la plateforme web du portail national des ABC.

En cours de refonte, le site Internet communautaire accueillera par ailleurs une page dédiée à la démarche, au rendu et à la mise à disposition cartographique des données issues de l'ABC.

III. Sensibilisation et participation des publics

1. Communication autour du projet

Afin de rendre lisible le projet sur le territoire, un logo a été imaginé (en déclinaison du logo de la Communauté de communes) et apposé sur tous les supports relatifs à l'ABC, accompagné d'une charte graphique et d'une plaquette largement distribuée.

En parallèle, une page dédiée a été créée sur le site du CEN Allier afin d'avoir un support virtuel.

Une affiche était dédiée à chaque événementiel et partagée au plus grand nombre.

Une page Facebook permettait d'annoncer les divers événements liés à l'ABC. Les étapes importantes du projet et les découvertes naturalistes y étaient également partagées.

Plusieurs articles sont parus dans la presse pour annoncer les événements, faire un retour presse ou bien faire part d'une découverte.



2. Bilan des actions

Le tableau ci-après reprend l'intégralité des sorties nature, chantiers, stands et conférences organisés dans le cadre du projet ABC. Le premier semestre 2021 a été ciblé pour le calage du projet, le lien avec les différents acteurs et les attentes de la première année, ce qui explique l'absence de rendez-vous nature.

Tableau 3 - Bilan complet des actions de sensibilisation réalisées durant l'ABC

Date	Thématique	Commune(s) concernée(s)	Animateur(s)	Nombre de participants
22/06/2021	Sortie nature avec l'école de Montmarault	Montmarault	CEN Allier	30
03/07/2021	Réunion publique de présentation du projet et projection du film « De Nature Bourbonnaise » de Frank PIZON	Néris-les-Bains	CEN Allier	100
04/07/2021	Marathon naturaliste	Venas	CEN Allier	35
08-09/07/2021	Sortie nature avec l'Accueil de loisir les Galibots	Néris-les-Bains	CEN Allier	20
22/07/2021	Balade de l'Apothicaire sur la thématique de la pollinisation	Néris-les-Bains	Denis AUFEVRE	20
31/07/2021	Stand promotionnel dans le cadre du Festival Uni-Terre	Néris-les-Bains	Service civique ABC	/
07/08/2021	Sortie nature en Forêt de Lespinnasse	Venas	LPO AuRA	15
13/08/2021	Sortie nature « les Petites bêtes du Bocage » avec l'Accueil de loisir de Cosne-d'Allier	Cosne-d'Allier	ADATER	15
11/09/2021	Assemblée générale du CEN Allier et balade nature	Tortezais/Villefranche-d'Allier	CEN Allier	40
29/09/2021	Sortie nature avec le centre de loisir de Villefranche-d'Allier	Villefranche-d'Allier	CEN Allier	15
10/10/2021	Stand promotionnel lors de « La Grande Traversée »	Néris-les-Bains	Service civique ABC	30
16/10/2021	Sortie observation oiseaux migrateurs	Deneuille-les-Mines	LPO AuRA	15
23/11/2021	Sortie nature avec le lycée Geneviève Vincent	Commentry	CEN Allier	20
06/12/2021	Sortie nature avec l'école publique de Commentry	Commentry	CEN Allier	35
12/01/2022	Intervention nature auprès du lycée agricole de Durdatt-Larequille	Durdatt-Larequille	CEN Allier	20
26/02/2022	Sortie nature en Forêt de Lespinnasse	Venas	LPO AuRA	80

25/04/2022	Réunion publique de présentation du projet et projection du film « Animal » dans le cadre de la Journée de la Terre de l'UNESCO	Néris-les-Bains	Office de Tourisme Intercommunal de Néris-les-Bains	40
30/04/2022	Sortie nature sur les oiseaux du bocage	Néris-les-Bains	LPO AuRA	24
10/05/2022	Atelier nature auprès du collège de Néris-les-Bains	Néris-les-Bains	CEN Allier	40
15/05/2022	Stand promotionnel au Printemps de Chamblet	Chamblet	Service civique ABC	/
28/05/2022	Marathon naturaliste	Sauvagny	CEN Allier/LPO AuRA	40
07/06/2022	Sortie nature « Bocage, faune et haies » auprès de l'école de Commentry	Commentry	CEN Allier	20
11/06/2022	Sortie nature mare lors des weekend Nature	Beaune-d'Allier	Service civique ABC	10
09/07/2022	Journée thématique libellules (projection + sortie nature)	Néris-les-Bains	Groupe Odonat'Auvergne	10
18/09/2022	Sortie nature « arènes granitiques et vieux fruitiers » pour les Journées européennes du patrimoine	Beaune-d'Allier	CEN Allier/Amis des Arbres de Montluçon	21
08/10/2022	Chantier nature « Réhabilitation d'une mare communale »	Blomard	Service civique ABC	15
15/10/2022	Sortie nature oiseaux migrateurs	Beaune-d'Allier	LPO AuRA	10
29/11/2022	Sortie nature autour de la mare avec le collège de Néris-les-Bains	Néris-les-Bains	CEN Allier	15
26/01/2023	Sortie nature « haies » avec le lycée agricole de Durdar-Larequille	Durdar-Larequille	CEN Allier	20
10/02/2023	Atelier taille de fruitiers sur un vieux verger	Beaune-d'Allier	Beaune Accueil au fil du temps/Amis des Arbres de Montluçon	30
16/02/2023	Chantier nature « Plantation de haie »	Louroux-de-Beaune	CEN Allier	10
25/03/2023	Sortie nature crépusculaire dans le bocage	Voussac	CEN Allier	15
21/04/2023	Projection du film « Le Chêne » avec l'UDAAR dans le cadre de la semaine de la Terre	Néris-les-Bains	Office de Tourisme Intercommunal de Néris-les-Bains	40
22/04/2023	Sortie nature sur le loriot d'Europe	Murat	LPO AuRA	15
06/05/2023	Sortie nature « granits »	Beaune-d'Allier/Hyds	Amis des Arbres de Montluçon/CEN Allier	30

13/05/2023	Marathon naturaliste	Hyds	CEN Allier	5
14/05/2023	Stand promotionnel pour le Printemps de Chamblet	Chamblet	CEN Allier	/
24/05/2023	Sortie nature crépusculaire sur les chauves-souris	Chappes	Chauve-Souris Auvergne	15
27/05/2023	Sortie nature oiseaux du bocage	Venas	LPO AuRA	33
31/05/2023	Prospections botaniques	Cosne-d'Allier	CBN Massif central	10
24/06/2023	Sortie nature sur le guêpier d'Europe	Cosne-d'Allier	LPO AuRA	38
22/07/2023	Balade de l'Apothicaire sur la thématique plantes et papillons	Néris-les-Bains	Denis AUFEVRE	20
09/09/2023	Conférence sur l'Arbre	Néris-les-Bains	Catherine LENNE	50
30/09/2023	Chantier nature « Réhabilitation d'une mare communale »	Louroux-de-Beaune	CEN Allier	7
14-15/10/2023	Weekend observation migration	Saint-Angel	LPO AuRA	27
25/11/2023	Sortie nature oiseaux	Colombiers	LPO AuRA	27

C'est donc près d'une cinquantaine de rendez-vous qui a pu être organisée ou rattachée au projet d'ABC sur le territoire de Commentry-Montmarault-Néris entre juin 2021 et novembre 2023. Le public a su être au rendez-vous. Le projet a pu bénéficier du réseau de chaque structure partenaire qui ont relayé les informations au plus grand nombre. Hormis un petit poulx d'habitues, les participants ont été très divers. Seuls quelques rares rendez-vous ont connu un succès mitigé :

- Le marathon naturaliste organisé à Hyds, au Pont du Soleil, le 13 mai 2023. La météo très pluvieuse n'a pas permis de mener les prospections sur la journée entière comme prévu. Un article est néanmoins paru dans La Montagne pour saluer le courage des quelques participants et refaire un focus sur le projet.
- Le chantier participatif pour la restauration d'une mare communale à Louroux-de-Beaune le 30 septembre 2023. Malgré une communication large, le public n'a pas répondu présent. Il n'a pas été possible d'identifier la raison. Les quelques participants ont néanmoins su être efficaces et le résultat attendu a pu être atteint.

Le bouche à oreille dès le début du projet a permis d'être en contact avec de nombreuses structures d'accueil de jeunes publics (école, collège, lycée, accueil de loisir). Cela a même été l'occasion de monter de mini-projets sur plusieurs séances pour un apport de connaissances complet.

3. Les sorties grand public

Chaque année, plusieurs sorties grand public ont été organisées, afin de convier tout un chacun à découvrir le projet d'ABC. La localisation des sorties a permis de couvrir au maximum l'ensemble du territoire intercommunal ainsi qu'une part des habitats naturels qui le caractérisent.

Il a aussi été possible de rattacher le projet d'ABC aux sorties d'autres structures, comme la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) (groupe local de Montluçon), le Groupe Odonat'Auvergne (GOA), Chauve-Souris Auvergne ou encore les balades de l'Apothicaire.

La fréquentation de ces balades a été variable, avec toujours au moins une dizaine de personnes et jusqu'à près d'une centaine.

4. Jeunes publics

Demande exprimée lors du premier Comité de pilotage par les élus du territoire, le projet d'ABC a été une porte d'entrée pour sensibiliser les jeunes publics au travers de diverses opérations.

Des animations nature ont été proposées aux accueils de loisirs de Nérès-les-Bains, Cosne-d'Allier (en lien avec l'ADATER) et Villefranche-d'Allier.

Des projets pédagogiques ont été conçus avec les écoles de Montmarault et Commentry, mais aussi avec le collège de Nérès-les-Bains et le lycée agricole de Durdar-Larequille.

Bien qu'extérieur à l'ABC, le projet d'Aire terrestre éducative (ATE) avec l'école Édith BUSSEYON de Commentry débuté en 2022 a pu y être rattaché du fait de sa localisation. Ce projet à destination des classes a permis une appropriation de l'étang du Marais à Chamblet (site communal) par les élèves qui ont travaillé sur la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes. L'objectif final est de réfléchir avec eux à la mise en place d'actions afin d'améliorer le site et ses capacités d'accueil pour les espèces.



Intervention auprès du collège de Nérès-les-Bains

5. Les marathons naturalistes

Sur le modèle des « 24h Naturalistes » organisées un peu partout en France, un marathon naturaliste a été proposé chaque année du projet. Le but est simple : inventorier un maximum d'espèces sur une journée, tous groupes confondus, en compagnie de professionnels mais aussi du grand public venu les découvrir.

En 2021, c'est l'exploitation en agriculture biologique « la Ferme du Barbuzar » à Venas qui a accueilli le marathon naturaliste. Une quarantaine de curieux ont rejoint le CEN Allier et d'autres professionnels à travers prairies, haies, sous-bois, ancienne carrière et points d'eau, pour un total de 293 espèces (faune et flore) recensées. Une petite exposition de photographies et dessins a même été proposée lors de la pause de midi, organisée par le père de l'exploitant ayant accueilli l'événement.



Marathon naturaliste à Sauvagny

Le marathon naturaliste de mai 2022 a été organisé sur les sentiers de Sauvagny, avec une balade prospective le matin le long de prairies, friches et coupes boisées. La LPO a pris la relève l'après-midi pour un regard porté plutôt sur les oiseaux et papillons. La trentaine de participants a pu observer plus de 270 espèces.

Le dernier marathon naturaliste organisé en mai 2023 a malheureusement connu un succès plus mitigé à cause de la météo, obligeant à le stopper à midi. Il s'est tenu sur la propriété du gîte « le Pont du Soleil » à Hyds, aux côtés d'une dizaine de participants. Malgré tout, près de 200 espèces ont pu être observées.

Ces marathons naturalistes sont l'un des événements marquants des projets ABC, permettant une large découverte du patrimoine, avec un partage de connaissances en direct entre professionnels et amateurs.

6. Chantiers nature

Des chantiers participatifs de restauration de mares communales ont été proposés au public à Blomard (2022) et Louroux-de-Beaune (2023), en lien avec les communes. Les participants ont apporté leur aide à l'arrachage de végétations envahissantes afin de rajeunir les mares.

Un chantier de plantation de haie à Louroux-de-Beaune a également eu lieu, sur la ferme biologique du P'tit cabri, en réflexion pour intégrer à termes le réseau émergent de Paysans de nature.



Chantier de plantation à Louroux-de-Beaune

En guise d'ultime action dans le cadre du projet, une mare communale à Nérès-les-Bains a été restaurée (curage) grâce à un financement de France nature environnement (FNE) Allier et a fait l'objet d'une sortie nature en mai 2024.

IV. Grands enjeux biodiversité du territoire

1. Forêts anciennes et trames de vieux bois

La présence d'un réseau dense de grands ensembles forestiers, pour une grande partie de propriété domaniale, est un trait marquant du territoire et permet un lien paysager et fonctionnel avec les régions environnantes.

Ces vastes étendues boisées sont d'autant plus intéressantes en terme de patrimoine naturel qu'elles sont anciennes, la couverture arborée remontant au moins à 200 ans. Les portions laissées en libre évolution et donc susceptibles de vieillir et de parvenir à maturation restent faibles, d'où la réflexion stratégique à la constitution d'une trame de vieux bois.



Forêt ancienne

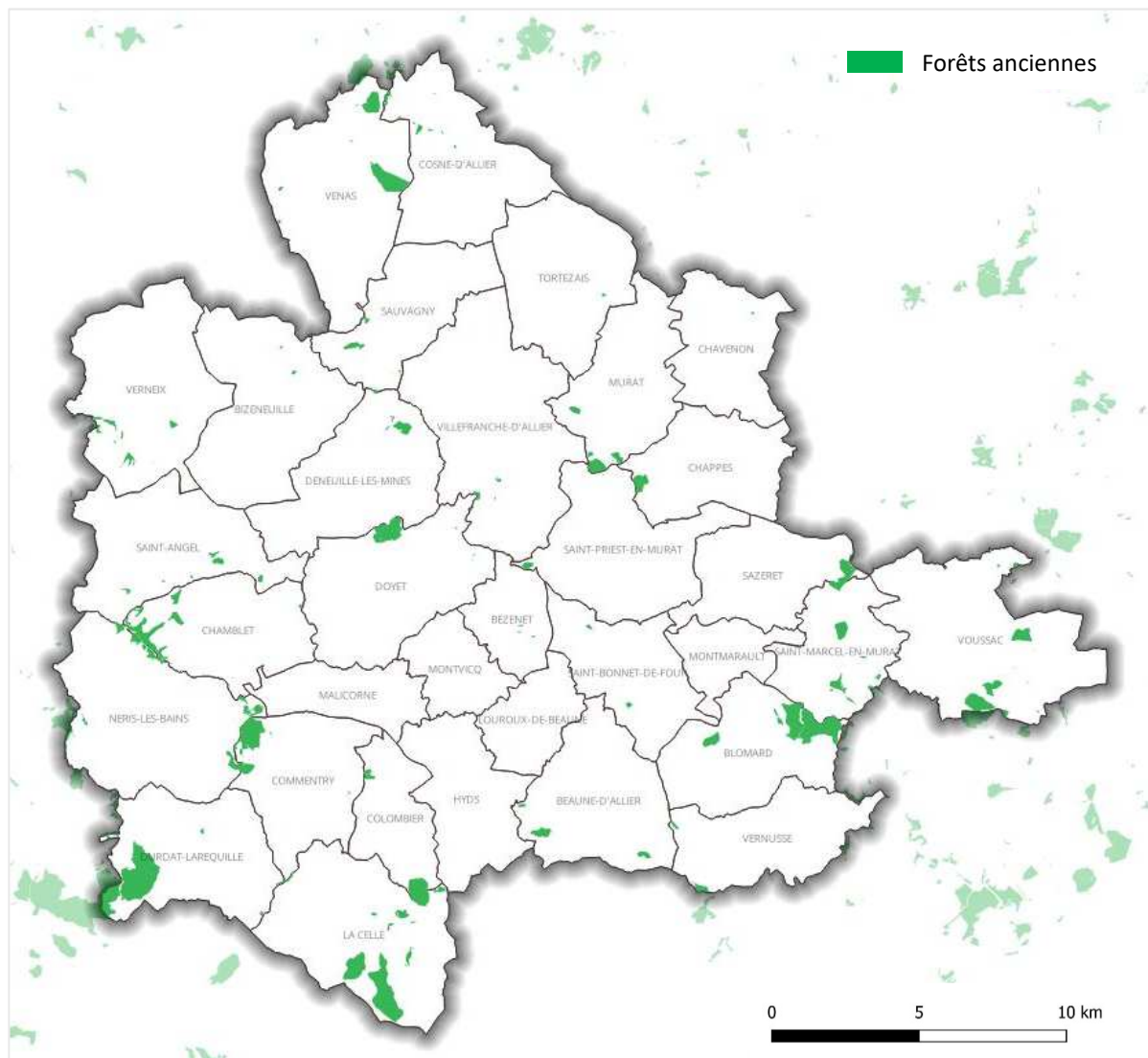
Ilots de vieillissement et de sénescence peuvent en effet optimiser encore des capacités d'accueil déjà importantes en matière de grands mammifères, de chauves-souris forestières, de populations nicheuses de rapaces, cigognes noires et pics, de coléoptères saproxyliques comme le lucane cerf-volant, le grand capricorne du chêne ou la rosalie des Alpes.

Les services écosystémiques rendus à la société ne sont d'ailleurs que plus importants dans ces vieilles forêts aux gros bois, en particulier en matière de stockage du carbone et d'atténuation des effets du changement climatique. Un vrai raisonnement est en revanche attendu sur le plan de la sélection et du renouvellement des essences forestières, en lien avec l'évolution du climat qui met chênaies et hêtraies en souffrance par l'accumulation de saisons estivales particulièrement sèches et ventées.

Ce maillage forestier structure le territoire et le met en lien avec l'extérieur, en particulier au niveau :

- Des forêts domaniales de Vacheresse et de Château-Charles au sud-est du territoire, qui communiquent via des continuités écologiques globalement fonctionnelles avec celles de Giverzat et des Colettes labélisée Natura 2000 ;
- De la forêt domaniale de Dreuille qui relie le nord-est du domaine communautaire au corridor boisé en pas japonais composé par l'ensemble des Prieurés du tout proche Bocage Bourbonnais ;
- De la forêt domaniale de Lespinasse, réputée pour ses capacités d'accueil ornithologique et considérée comme un refuge par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), qui tend enfin au nord-ouest du territoire à se connecter via le maillage bocager à la forêt domaniale de Soulongis à Hérisson, puis dans le prolongement au célèbre boisement de Tronçais, forêt d'exception.

A noter que des bois privés relativement étendus en surface maillent aussi le sud-ouest du territoire du côté de Durdat-Larequille, avec un lien évident vers les formations de pente et de ravins des Gorges du Haut-Cher, autre site Natura 2000 présent en périphérie du territoire communautaire.



Carte n° 2 - Localisation des massifs de forêt ancienne

2. Maillage bocager

L'identité du territoire se forge par ailleurs sur la présence d'une trame bocagère plus ou moins bien préservée, avec peut-être moins d'enjeux naturalistes patrimoniaux mais un rôle majeur du point de vue de la biodiversité ordinaire et des écosystèmes agropastoraux.

Si ce paysage typique des secteurs d'élevage bouronnais est en pleine mutation, il demeure assez bien préservé contrairement à nombre de régions de France et d'Europe où la trame bocagère



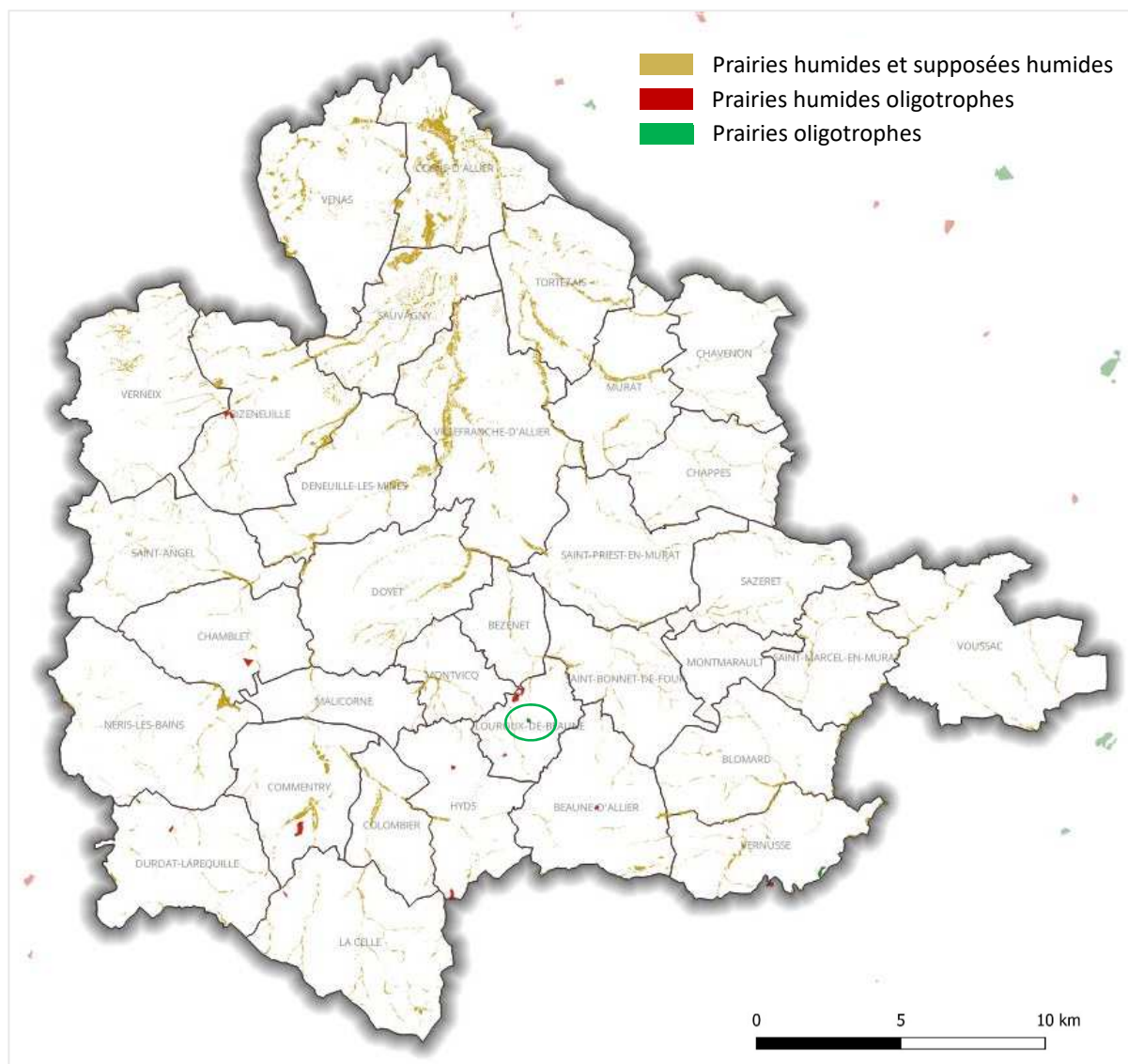
Prairie sèche et bocage

se réduit comme peau de chagrin et où la finesse de la maille se perd dans l'agrandissement du parcellaire, l'augmentation de la taille des exploitations et domaines agricoles, voire le recul de la tradition d'élevage. Une évolution est néanmoins en cours et se perçoit au travers de la moindre analyse diachronique de l'évolution du paysage sur l'ensemble du secteur :

- Une tendance à la réduction du maillage bocager ainsi qu'à la simplification et à la banalisation des haies, avec un entretien les conduisant toujours plus vers des bouchures cubiques à 1 mètre du sol, une stratification réduite à sa plus simple expression, une moindre diversité d'essences, des modalités de coupe réduisant considérablement le fleurissement des arbustes et leur attractivité pour les pollinisateurs sauvages et les abeilles domestiques ;
- Le non-renouvellement quasi-systématique des arbres de haut-jets en haies ou d'arbres isolés, fruitiers, chênes ou frênes, qui sont pourtant d'une importance capitale pour la nidification d'espèces aussi emblématiques que la pie-grièche à tête rousse et qui souffrent de dépérissement en lien avec les effets du changement climatique ;
- L'artificialisation croissante des prairies, en lien avec les dérogations sécheresse de ces dernières années, en matière de drainages et rigolages superficiels des sols argileux humides, de retournement de prairies naturelles permanentes pour implantation de couverts herbacés artificiels, productifs et temporaires, de sursemis herbeux, voire de conversion en cultures céréalières.

Ces transformations progressives mais sensibles à l'heure actuelle réduisent là encore considérablement la résilience agropastorale et l'attractivité paysagère du territoire. Les nombreux bénéfices attendus en matière de solutions fondées sur la nature n'en sont que plus limités également (rôle de la haie dans la régulation du grand cycle de l'eau et la limitation de l'érosion des sols, stockage de carbone dans les prairies, abris pour le bétail lors d'étés à très fort ensoleillement, etc.).

Ce maillage bocager structure aussi le territoire et le met en lien avec l'extérieur, en particulier en liaison des grands ensembles forestiers.



Carte n° 3 - Localisation des prairies à enjeu ou potentiellement à enjeu

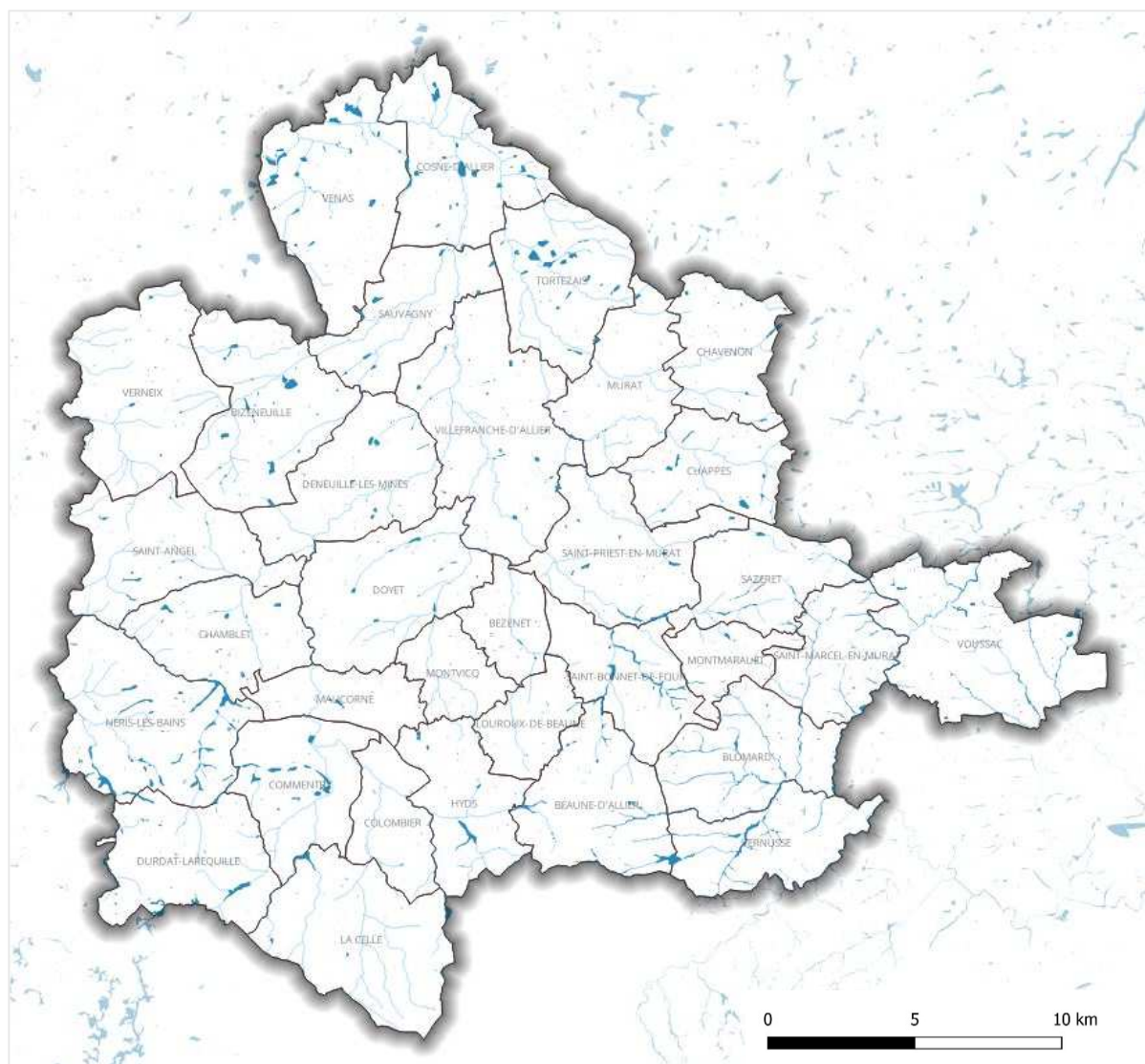
3. Têtes de bassins versants

Si le territoire de Commentry Montmarault Néris-les-Bains ne constitue pas à proprement parler un château d'eau et un secteur de sources, il reste néanmoins traversé et abondamment irrigué par un réseau hydrographique dense représentant globalement de petits chevelus de têtes de bassins.

Si la qualité du réseau hydrographique reste en-dessous des potentialités de ce type de secteur, notamment en l'absence de rivières ou ruisseaux de première catégorie piscicole, ces cours d'eau alimentent une véritable mosaïque de milieux humides remarquables, en particulier autour de l'Oeil et du Bandais, principaux affluents de l'Aumance sur le bassin versant du Cher à l'ouest. Les tributaires du Venant, qui se jette dans la Bouble au sud de la région, contribuent pour leur part à l'alimentation du bassin de la Sioule.

De denses réseaux de mares communiquent en effet par des fossés très riches en amphibiens, tels que les Tritons marbrés et crêtés qui trouvent ici une aire biogéographique leur permettant de

s'hybrider et de donner naissance au rare et stérile triton de Blasius. Les têtes de bassin versant sont par ailleurs propices à la création plus ou moins historique de nombreux étangs dont plusieurs ceinturés de roselières, ponctués d'herbiers aquatiques et amphibiens remarquables, et accueillant des oiseaux hivernants ou migrateurs tels que les canards et les limicoles.



Carte n° 4 - Localisation des cours d'eau et milieux aquatiques

4. Milieux thermophiles

Des milieux thermophiles divers et remarquables par leur originalité sur le secteur ont été identifiés.

Si les pelouses sèches calcicoles des bassins sédimentaires, régulièrement associées à leurs cortèges de précieuses orchidées, n'ont pas été observées, nombres de formations herbacées rases plutôt acidiphiles maillent le territoire, notamment dans un mini-secteur de gorges sur l'Œil à Saint-Angel.

D'anciennes ou actuelles carrières d'extraction comme celles de Verneix ou de Chavenon représentent également des milieux de vie originaux pour des espèces aussi patrimoniales que le grand-duc d'Europe qui en a fait son repère. Elles accueillent également des zones humides rocailleuses favorables à la faune aquatique, sans pour autant présenter des intérêts minéralogiques ou paléontologiques susceptibles de les référencer à l'Inventaire Régional du Patrimoine Géologique (IRPG).

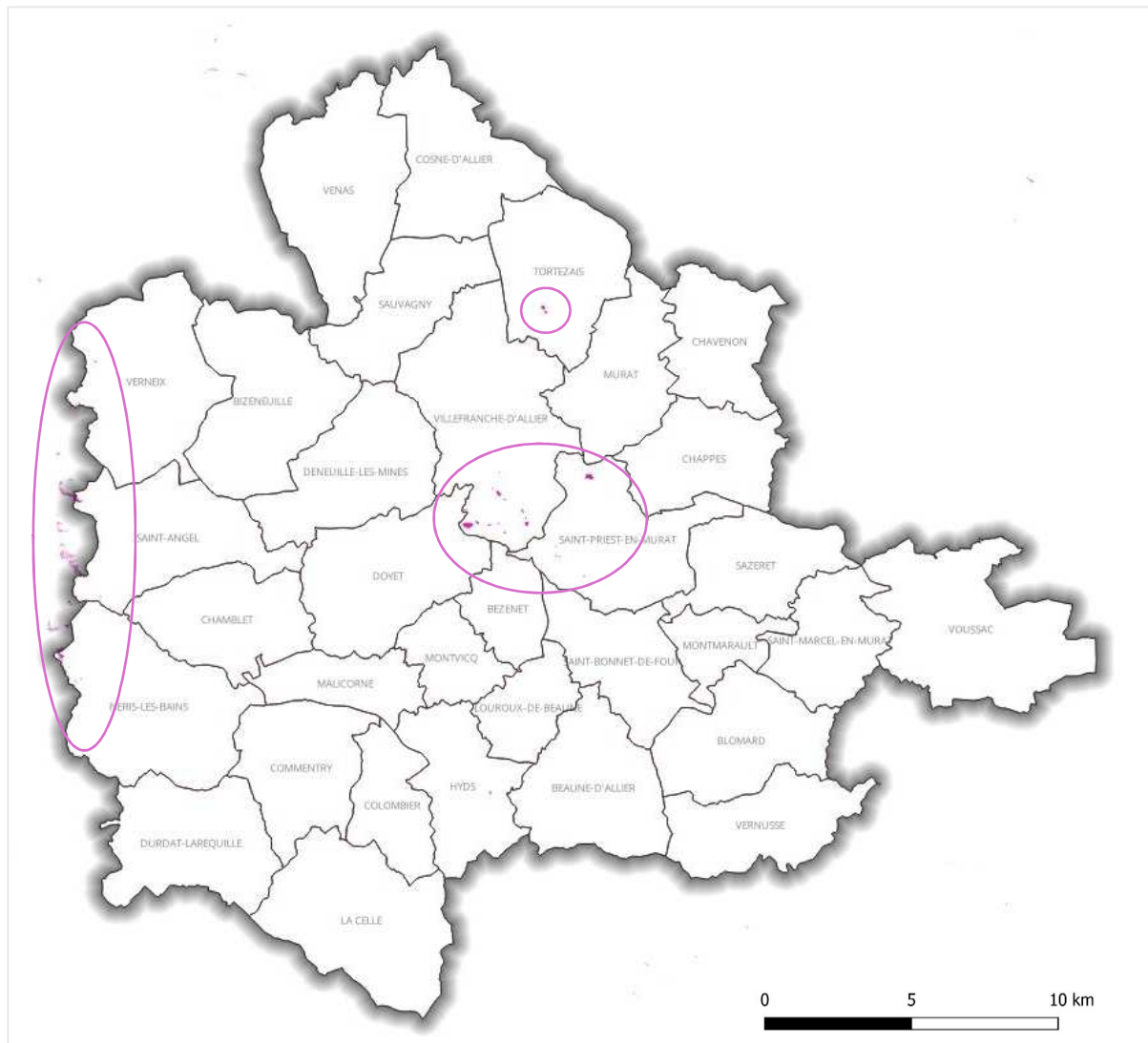


Lande à bruyères

L'histoire du Pôle minier, composé des communes de Montvicq, Bézenet, Doyet et Deneuille-les-Mines, marque encore le paysage de ses terrils, vestiges et témoins du passé plus ou moins recolonisés par une végétation de friche thermophile.

Surtout, des landes atlantiques à Bruyères arrivant en limite est de leur aire de répartition biogéographique teintent les paysages de Villefranche-d'Allier et Tortezais de leurs floraisons estivales roses fuchsia. Outre leur particularité visuelle, elles abritent d'importantes stations d'Ajoncs nains, principale plante-hôte d'un très rare orthoptère de la région, le criquet des ajoncs.

S'ils restent assez relictuels et isolés et ne revêtent pas de gros enjeux de conservation pour la faune et la flore sauvages, ils n'en demeurent pas moins des milieux résilients susceptibles de jouer le rôle de refuges pour des espèces d'affinités méridionales dont la répartition géographique risque d'évoluer vers le nord en parallèle aux changements climatiques.



Carte n° 5 - Localisation des landes thermophiles

5. Un patrimoine bâti et historique exceptionnel

La richesse de ce territoire au cœur des anciens domaines d'influence des Ducs et familles royales de Bourbon tient également à son incomparable patrimoine architectural, des vestiges de châteaux-forts médiévaux aux demeures châtelaines Renaissance, en passant par les édifices religieux romans.

Ces nombreux bâtis anciens et surdimensionnés sont autant d'aubaines potentielles pour l'installation de colonies d'hivernage ou de reproduction de Chauves-souris, au cœur de territoires de chasse bocagers et forestiers optimaux et d'une trame noire éloignée des centres urbains et de leurs éclairages nocturnes. Jusqu'à 16 de ces espèces toutes protégées et en voie

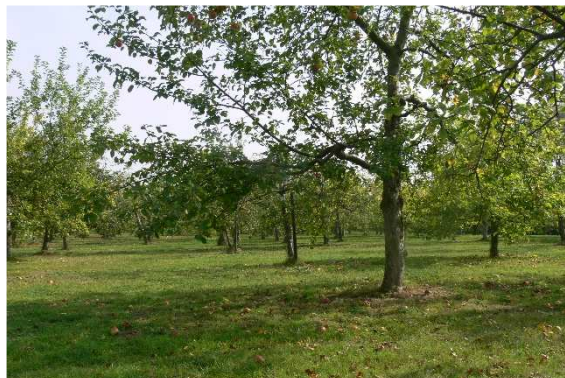


Eglise de Murat

de régression dans nos campagnes ont été observées un peu partout sur le territoire, attestant de ses importantes capacités d'accueil.

6. Un patrimoine fruitier à conserver

Au cœur d'une terre de fruits, incarnée par la grandeur de l'entreprise DELBARD et célébrée par la Fête de la Pomme à Chamblet, les vieilles variétés fruitières font également figure de patrimoine culturel à préserver au sein de nombreux petits vergers de plein-vent. La toute proche Association des Amis des arbres conduit d'ailleurs sur le territoire de nombreuses actions participatives de recensement et de conservation par greffes ou plantations, recherchant par ailleurs activement le remarquable Pommier sauvage.



Verge

V. Orientations d'actions

1. Actions de préservation et d'amélioration des connaissances in-situ

► Les landes sèches atlantiques à Bruyères de Villefranche d'Allier et Tortezaïs ont fait l'objet en 2020-2021 d'un programme de conservation co-financé par la Région Auvergne Rhône-Alpes et l'Office Français de la Biodiversité (OFB), au titre du Plan France Relance qui faisait suite à la crise sanitaire de la COVID19. Pour partie restaurés via des opérations de décapage superficiel du sol et/ou de broyage de la végétation ligneuse, visant à rétablir des conditions pionnières d'apparition spontanée des végétations-types des landes, ces sites de propriété privée ont fait l'objet d'un accord foncier avec le CEN Allier et devront désormais être suivis et entretenus.

► 7 communes ont par ailleurs participé de 2005 à 2009 au programme « mares communales de l'Allier, un patrimoine à préserver », co-financé par le Conseil départemental de l'Allier, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB) et la Fondation Nature & Découvertes. Si la mare de Blomard a ainsi été réhabilitée sous la forme d'un chantier participatif en date du 08 septembre 2022, d'autres pourraient nécessiter d'autres actions de curage 20 ans après leur précédent entretien mécanique. Conventionnée pour l'occasion, la mare communale de Nérès-les-Bains a également fait l'objet d'un chantier mécanique de réhabilitation le 07 décembre 2023 grâce à la générosité de France Nature Environnement qui faisait là un vibrant hommage à son défunt Président, tandis que la mare « de la Chaume » faisait peau neuve à Louroux-de-Beaune le 30 septembre 2023. Une nouvelle convention de gestion a par ailleurs été signée sur la mare communale de « la Planche » à Beaune-d'Allier, cette dernière abritant le très rare triton de Blasius. Certains de ces sites pourraient être équipés d'un panneau de sensibilisation comme les mares communales engagées dans le programme des années 2000, ceux des sites de Vernusse et Blomard ayant d'ores et déjà été réactualisés et remplacés via la démarche ABC. La mare de l'école d'Hyds a également été curée manuellement par les parents d'élèves, au travers d'un chantier-école lié au dispositif pédagogique « mares à conter » également porté par le CEN Allier sous l'égide du Département et de l'AELB sur la période 2018-2019. Situés sur

d'anciennes douves, les mares et fossés périphériques à l'église et à la Baronnie de Saint-Priest-en-Murat pourraient enfin se voir reconnectés dans le cadre d'un projet de réhabilitation du petit patrimoine historique par Maisons Paysannes de France (MPF), avec les contributions financières du 1% Paysage du chantier de doublement de l'A79.

► Sur sollicitation de CMSE, le CEN Allier devrait être amené à travailler aux côtés de l'entreprise d'extraction pour la mise en œuvre expérimentale d'un plan de gestion dynamique de la carrière de VERNEIX, en marge des mesures compensatoires à son extension qui portent sur la conservation de boisements anciens et la recréation d'un vallon boisé favorable à la Salamandre tachetée et aux espèces de Chauves-souris forestières et cavernicoles telles que la Barbastelle d'Europe. La carrière de Chavenon présente également un patrimoine naturel assez riche à préserver.

► En matière de zones humides, certains sites à fort potentiel ont pu être identifiés et mériteront sans doute des actions d'amélioration des connaissances en matière d'enjeux naturalistes, voire dans la mesure d'une maîtrise d'usage ou foncière possible d'actions de gestion et/ou de restauration. Il pourra notamment s'agir de travailler sur le marais des Cascades à Nérès-les-Bains, les prairies marécageuses des Brégères à Blomard ou encore la périphérie boisée d'une mare à tendance tourbeuse à Deneuille-les-Mines.

► Le grand terroir, dernier témoin des mines de charbon et du Puy Saint-Etienne entre Chamblet et Nérès-les-Bains pourra également être prospecté en marge de la voie verte.

2. Meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité du territoire dans les politiques d'aménagement

► Le Conservatoire peut apporter ses compétences pour améliorer la compatibilité des documents de planification et de zonage d'urbanisme tels que le projet de PLUIH qui a reçu début 2024 l'avis des Missions Régionales d'Autorité environnementale (MRAe) de l'IGEDD. Si la consultation des rendus cartographiques et rédactionnels de l'ABC peut constituer un préalable à toute démarche de création ou de révision d'un document d'urbanisme, cette démarche ne peut prétendre à l'exhaustivité mais jouera un rôle d'alerte et de vigilance par rapport à des enjeux locaux identifiés à un instant T. L'idéal sera alors d'inviter le CEN Allier en tant que personne publique associée au processus de concertation en amont, de manière à ce qu'il fasse bénéficier les collectivités de son expertise écologique et scientifique. Il sera également utile de consulter la LPO en tant que gestionnaire du Collectif Faune-Auvergne et du Pôle Faune de l'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB), de manière à affiner la prise en compte des données naturalistes patrimoniales existantes. Il est à noter que l'accent a été mis sur la protection des continuités écologiques constitutives des Trames Verte et Bleue (TVB) dans le projet de PLUI.

► Le CEN Allier peut également être amené à proposer son expertise dans le cadre d'un accompagnement technique et scientifique de la Collectivité lors de projets d'aménagement structurants (Zones d'Activités et Commerciales ZAC, projets de déploiement de sources alternatives d'énergies renouvelables ...). Ne se substituant en aucune manière au processus de décision politique et à la marche à suivre réglementaire auprès des services instructeurs de l'Etat et de la Région Auvergne Rhône-Alpes, un avis purement consultatif peut en effet être rendu et des orientations opérationnelles formulées à titre de conseil. Ce temps et cette reconnaissance pourraient à terme faire l'objet d'une convention de coopération entre le CEN Allier et l'EPCI. Ce fut par exemple le cas pour le projet agri-voltaïque de Total Energies à Commentry.

► Nombre d'écosystèmes forestiers publics présentant un intérêt majeur sur le territoire, en particulier au niveau des boisements domaniaux gérés par l'Office National des Forêts (ONF) dans un objectif de production sylvicole respectueux de l'environnement, il pourrait être réfléchi de manière partenariale à la constitution progressive d'une trame de vieux bois sur le territoire, entendu au sens de la mise en réseau d'îlots de vieillissement (exploitation retardée des arbres) et/ou de sénescence (non-exploitation des arbres laissés en libre évolution). C'est là tout le sens du projet SYLVAE co-animé au plan régional par les CEN Auvergne et Allier et cofinancé par l'Etat, la Région et les fonds européens en faveur de la protection par la maîtrise foncière d'îlots forestiers privés à la fois anciens (au moins 200 ans de couverture arborée historique) et vieux (maturité des bois sur pieds et bois morts en décomposition au sol). Des liens pourront donc être faits avec cette démarche, dans une perspective globale d'amélioration des services écosystémiques rendus à la Société par les forêts fonctionnelles, en particulier en matière de stockage du carbone et de lutte contre les effets du changement climatique. Une telle dynamique relève parfaitement des Solutions Fondées sur la Nature (SFN), actuellement en cours de définition et de déploiement.

3. Actions de sensibilisation et de communication

► En association avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) de l'Allier, un certain nombre de circuits PEPIT, alliant découverte des patrimoines historiques, culturels et naturels ont été développés et balisés sur le département, avec une application numérique à la clé. Un seul parcours étant référencé sur le territoire, le CEN Allier pourra se rapprocher du CAUE pour l'épauler dans la mise en avant des richesses naturelles d'éventuels nouveaux parcours sur le secteur.

► Dans le prolongement des marathons naturalistes organisés avec succès à Venas le 04 juillet 2021 et à Sauvagny le 28 mai 2022, des animations grand-public pourront être poursuivies en lien avec l'Office de tourisme intercommunal de Nérès-les-Bains sur le territoire, de manière à sensibiliser toujours d'avantage les habitants à la richesse de leur patrimoine.

► La dimension pédagogique revient par ailleurs avec insistance au niveau des élus, en attente d'initiatives en faveur de la découverte du territoire par les publics jeunes. Des animations pédagogiques pourront à ce titre être organisées auprès des écoles primaires, collèges, lycées agricoles et centres d'accueil et de loisirs, en lien avec les outils pédagogiques « mares à conter », « Des pies-grièches dans nos campagnes » et « Chauves-souris à demeure ». Dans le sillage de l'une des premières Aires Terrestres Educatives (ATE) du Département autour des plans d'eau « du Marais » à Chamblet, avec l'Ecole Edith Busseron de Commeny, et des nombreuses activités proposées dans le cadre de l'ABC, de nouvelles initiatives pourront être déployées auprès des communes et en lien avec l'Office de tourisme intercommunal de Nérès-les-Bains.

4. Déploiement local de dispositifs régionaux et politiques nationales en faveur de la biodiversité

► Des actions semblent nécessaires pour tendre vers l'amélioration de la qualité et de la quantité de la ressource en eau, de l'entretien des cours d'eau à la limitation des pollutions diffuses émanant des bassins versants, l'opportunité des démarches de Contrats Territoriaux étant à saisir. Si la signature du Contrat Territorial CÉil-Aumance ne devrait probablement pas être effective, une autre démarche pourrait être envisagée à l'horizon 2025 par la proche Communauté de communes du Bocage Bourbonnais sur le Bandais et le Morgon, en amont du plan d'eau de Vieure. Si cette opération

reste située en dehors du territoire communautaire, il devrait lui être bénéfique en matière de ressource en eau puisqu'il s'agirait d'une démarche en amont du réseau hydrographique local. Portée par l'Etablissement Public Loire (EPL), la démarche de Contrat Territorial sur le Cher montluçonnais est pour sa part en revanche bien lancée, avec plusieurs bassins versants concernés sur le territoire, en particulier celui du Lameron qui constitue un territoire prioritaire d'intervention au sens de la continuité écologique et de la restauration de la végétation des berges. Un volet agricole est également concerné, notamment en vue de la diversification des dispositifs d'abreuvement sur un bassin versant régulièrement en crise en matière d'approvisionnement en eau. Des diagnostics à l'échelle des exploitations pourront ainsi être pris en charge par la Chambre d'agriculture de l'Allier, les solutions d'alimentation en eau pouvant être imaginées en lien avec le CEN Allier.

► Le dispositif Paysan de nature, initié par la LPO Pays de la Loire puis élargi à l'ensemble du territoire national via la création d'une association dédiée, est également naissant sur ce territoire à forte tradition d'élevage. L'idée est de nouer des partenariats entre des agriculteurs désireux d'optimiser et valoriser la biodiversité de leurs exploitations agricoles et des professionnels de la connaissance et de la préservation de cette biodiversité ordinaire comme les Conservatoires d'espaces naturels. Un premier noyau d'éleveurs intéressés s'est ainsi engagé dès 2023 dans la signature de chartes avec la LPO AURA et le CEN Allier, particulièrement sur les communes de Venas et Louroux-de-Beaune.

► Sur le volet agricole, il y aura aussi la possibilité d'irriguer le territoire avec quelques dossiers de candidature au nouveau Pacte pour la Haie, décliné à l'échelle régionale par la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF). Un consortium d'acteurs chargés de suivre et hiérarchiser les demandes de financement pour la plantation d'éléments bocagers favorables à la Pie-grièche à tête rousse s'est ainsi constitué autour de la Mission-Haie AURA, de l'Association Symbiose et de la Fédération départementale des Chasseurs.

► Dans le cadre de la relance d'un projet de la LPO au titre du Plan National d'Actions en faveur des pies-grièches, les résultats du programme ELEVE pourraient se voir déployés sur quelques fermes volontaires et expérimentales, l'objectif étant de tester en lien avec un cabinet vétérinaire des méthodes alternatives et moins impactantes pour l'environnement de traitement antiparasitaire du bétail. Hors animation des sites Natura 2000 bourbonnais, le département de l'Allier n'a pour l'heure été concerné que par un élevage situé à Venas, avec le suivi vétérinaire du cabinet de Cosne-d'Allier.

5. Démarches d'animation territoriale concertée avec l'ensemble des acteurs locaux

► La Communauté de communes a par ailleurs validé son Plan Climat Air Energie (PCAET), destiné à accompagner la transition écologique et énergétique du territoire. Le CEN Allier ayant été associé à la source à la démarche portée et animée par le Syndicat Départemental d'Energie (SDE) de l'Allier, il sera aux côtés de l'EPCI pour en favoriser l'application et la mise en œuvre sur le volet biodiversité.

► Une première réflexion pourrait enfin être engagée par les élus communautaires autour d'une possible labélisation de l'EPCI en tant que Territoire Engagé pour la Nature (TEN), reconnaissance susceptible de faciliter la mobilisation future des moyens autour de la préservation de la biodiversité. En lien étroit avec l'Union régionale des 6 Conservatoires d'espaces naturels d'Auvergne Rhône-Alpes, le CEN Allier pourra être force de proposition en ce sens.

VI. CONCLUSION

« L'Homme a toujours exprimé sa fascination pour l'infiniment grand, tout ce que la Terre a façonné de plus imposant. Alors que nous commençons tout juste à mesurer l'ampleur du rôle de l'infiniment petit sur nos écosystèmes qui semblaient immuables, il devient essentiel d'étayer cette intuition. L'Atlas de la Biodiversité Communautaire (ABC) est un nouvel engagement à défendre ce que nous avons rendu trop longtemps invisible par orgueil parfois, mais surtout par méconnaissance. Cette démarche participative constitue une première étape dans la démonstration de l'enjeu que constitue la préservation et la régénération de notre paysage bourbonnais. La Communauté de communes continuera, autant que possible, sa poursuite de réflexion, d'actions et d'animations à destination du grand public pour préserver la biodiversité. Il nous faut, pour finir, exprimer nos remerciements à celles et ceux qui ont fait preuve de curiosité, de courage et de générosité pour rejoindre les différents rendez-vous qui se sont tenus ces trois dernières années. »

Maryline JALIGOT - *Vice-présidente de Commentry-Montmarault-Néris Communauté délégué à l'environnement et développement durable*

« A comme Atlas et aussi comme Apprendre ;
B comme Biodiversité et aussi comme Bourbonnais ;
C comme Communautaire et aussi comme Curiosité...

Donner envie d'être curieux et d'apprendre, de découvrir la faune, la flore et les écosystèmes de notre belle parcelle de Bourbonnais : une belle ambition pour l'Office de Tourisme Intercommunal de Néris-les-Bains, ayant déjà un état d'esprit « développement durable » ; et l'ABC (Atlas de la Biodiversité Communautaire), mené en collaboration avec Commentry Montmarault Néris Communauté, le CEN et l'OFB, une vraie opportunité de contribuer à cette ambition.

L'intérêt pour la connaissance du patrimoine naturel est manifeste ; proposer des occasions de satisfaire cette curiosité et de sensibiliser les plus jeunes était donc naturel pour l'Office de Tourisme. Les rendez-vous proposés en collaboration avec différents acteurs associatifs locaux ont réjoui riverains et touristes, repartis avec plus de connaissances ou au moins l'envie d'en savoir plus encore.

Au programme maintenant que le projet ABC est clos : poursuivre les actions de sensibilisation auprès des publics. »

Laurence CHICOIS – *Présidente de l'Office de Tourisme Intercommunal de Néris-les-Bains, Vice-présidente de Commentry-Montmarault-Néris Communauté au tourisme et au thermalisme*

« De 2021 à 2023, le CEN Allier a accompagné la Communauté de communes Commentry-Montmarault-Néris dans la mise en place d'un Atlas de la Biodiversité Communautaire (ABC) à l'échelle intercommunale. Cofinancée par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) au travers d'un appel à projets, la démarche s'est efforcée de rassembler l'ensemble des acteurs du territoire autour d'une même ambition : mieux connaître les enjeux de biodiversité pour mieux les prendre en compte dans les politiques d'aménagement et de développement rural. Avant tout participative, la dynamique a été

animée et coordonnée par le Conservatoire auprès des structures détentrices de précieuses données naturalistes, des élus locaux investis dans la mise en valeur de leurs domaines communaux et du grand-public, sympathisants bénévoles et simples curieux, venus s'enrichir lors de nombreuses animations sur le terrain et manifestations mettant à l'honneur les richesses naturelles du secteur. Le document de synthèse, avant tout prospectif et évolutif, permet au final de vulgariser au près du plus grand nombre le patrimoine naturel à préserver et valoriser et de se projeter dans cet objectif vers un certain nombre de pistes d'actions et de réflexions à moyen terme. »

Christiane LOUVETON - *Présidente du Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier*

Avec plus de 1900 espèces recensées, le territoire de Commentry-Montmarault-Néris affirme ici l'importance de la préservation de son patrimoine naturel riche. Ce projet porté sur trois ans par l'intercommunalité, aux côtés de l'Office de tourisme intercommunal de Néris-les-Bains et du Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier, a permis une synthèse la plus complète possible des grands enjeux environnementaux et culturels du territoire, à travers la participation du grand public et des acteurs. Ce recueil se veut être une base solide pour accompagner désormais les futurs projets d'aménagement, où acteurs, culture et nature ne feront qu'un et où chacun sera à sa manière reconnu et pris en compte.